



SYndicat Mixte des rivières du SOrnin et de ses Affluents
Siège : 12, rue Jean Morel - 42190 CHARLIEU
Bureaux : 50, route de St Denis - 42190 CHARLIEU
Tél. : 04.77.60.97.91

COMITE SYNDICAL DU 23 MAI 2016 A 14H à St Denis de Cabanne

COMPTE RENDU

Date de convocation : 17/05/2016
Lieu : Mairie de St Denis de Cabanne

Membres présents (9) :

ARRIAT Marie-Noële	(Communauté de communes du Canton de Chauffailles)
MALHERBE Pascale	(Communauté de communes du Pays Clayettois)
LAMARQUE Michel	(Charlieu Belmont Communauté)
DURIAU Pierre	(Communauté de Communes du canton de Semur)
VALORGE René	(Charlieu Belmont Communauté)
PALLUET Joël	(Charlieu Belmont Communauté)
THOMAS Robert	(Communauté de communes du Pays Clayettois)
AUGAGNEUR Bernard	(Communauté de communes du Pays Clayettois)
CHENAL Gérard	(Communauté de communes du Canton de Chauffailles)
GRISARD Bernard	(Communauté de communes du Pays Clayettois)
DAUBARD Christian	(Communauté de communes du Canton de Chauffailles)

Autres présents :

MORIN Alain	(Communauté de communes du Haut Beaujolais)
MONTARDE Daniel	(Communauté de communes du Haut Beaujolais)
DERIGON Jérôme	(technicien de rivière - SYMISOA)
DECHAVANNE Céline	(Chargée de mission - SYMISOA)

Excusés :

LAPALLUS René	(Charlieu Belmont Communauté)
CANNET Michel	(Communauté de communes du Pays Clayettois)
AUVOLAT Pierre	(Communauté de Communes du canton de Semur)
LACROIX Jérémie	(Charlieu Belmont Communauté)
MATRAY Jean-Luc	(Charlieu Belmont Communauté)

Mme ARRIAT, 1^{ère} vice-présidente, accueille les délégués. Elle présente les excuses de M. LAPALLUS, absent pour raison de santé et dresse la liste des excusés.

1- Approbation du compte-rendu du comité syndical du 29 mars 2016

Le compte rendu n'appelle aucune remarque.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

2- Gestion des ressources humaines

- Mutation du chef d'équipe

- ⇒ Retenu sur un poste de technicien de rivière au SMAELT (Loise Toranche) à Feurs
- ⇒ Prise de poste au 23 mai
- ⇒ Suppression au tableau des effectifs (par arrêté du Président)
- ⇒ Suppression du poste d'agent de maîtrise (saisine CTP)
- ⇒ L'adjoint prend officiellement le poste de chef d'équipe : sa fiche de poste sera revue en conséquence.

- Contrat de travail technicienne ZH et agriculture

- ⇒ Fin du contrat en cours le 6 juillet 2016
- ⇒ Les PAEC suivent le planning suivant : échéance au 30 juin 2017 pour les engagements des PAEC Brionnais et Beaujolais, puis au 30 juin 2018 pour les engagements dans le PAEC Roannais
- ⇒ A ce titre, les délégués proposent de prolonger le contrat de technicienne ZH et agriculture jusqu'au 30 juin 2018.

Accord à l'unanimité pour prolonger le CDD de J. FRANCOIS jusqu'au 30 juin 2018.

- Prolongation des contractuels de l'équipe rivière

- ⇒ Fin des 2 Emplois d'avenir au 25/08/2016
- ⇒ Les travaux pour finir le programme du 1er contrat de rivière sont à poursuivre jusqu'au printemps 2017
- ⇒ Le 2nd contrat de rivière n'étant pas signé à ce jour, les délégués ne souhaitent pas titulariser des agents pour l'instant. Ils préfèrent proposer des CDD aux 2 agents actuellement en emploi d'avenir jusqu'au 30 juin 2017. A cette date, le 2nd contrat de rivière sera signé et le budget sera voté. Une titularisation pourra alors être envisagée.

Accord à l'unanimité pour proposer un CDD (du 26/08/2016 au 30/06/2017) aux 2 agents actuellement en emploi d'avenir.

- ⇒ Le 3ème agent de l'équipe rivière est sous contrat jusqu'au 30/09/2016 (CDD). Actuellement en arrêt maladie, il est décidé de refaire un point avec lui à la rentrée pour prendre une décision en fonction de l'évolution de son état de santé et des perspectives professionnelles qu'il aura alors.

3- Attribution du marché pour la campagne de restauration de la végétation des berges 2016

Suite à l'appel d'offres, 3 propositions ont été reçues et analysées. La CAO s'est réunie le 25/04/2016 pour examiner les offres. Elle propose de retenir l'entreprise Forestlag au regard de l'analyse ci-dessous :

	MJ.TP 03130 ST DIDIER EN DONJON	SAS Forestlag 71170 ST IGNY DE ROCHE	ONF Agence Ain Loire Rhône 01012 BOURG EN B	
BERGES DU SORNIN (secteurs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8):		9500 ml de cours d'eau		
<i>Tranche ferme</i>	€ HT	223 000,00	112 420,00	293 085,00
	€ TTC	267 600,00	134 904,00	351 702,00
<i>Tranche conditionnelle</i>	€ HT	26 650,00	21 910,00	26 915,00
	€ TTC	31 980,00	26 292,00	32 298,00
Total	€ HT	249 650,00	134 330,00	320 000,00
	€ TTC	299 580,00	161 196,00	384 000,00
Note prix selon rapport 60%	3,2	6,0	2,5	
Note technique 40%	2.4	3.4	3.8	
Note globale	5.6	9.4	6.3	
Classement	2	1	3	

Accord à l'unanimité pour retenir l'entreprise FORESTLAG pour le marché de restauration de la végétation des berges 2016.

4- Organisation d'une conférence « zéro phyto » à Charlieu le 29 juin

- Conférence pour le grand public
- Objectif : accompagner les démarches zéro phyto des communes de la CC Charlieu Belmont
- Organisée avec les communes signataires de la charte : Charlieu, St Denis et Chandon
- Le mercredi 29 juin en soirée à la salle des Halles à Charlieu (300 places)
- Plusieurs interventions :
 - ⇒ Présentation globale de la problématique et des démarches zéro phyto (FRAPNA)
 - ⇒ Les impacts sur la biodiversité (Rucher roannais)
 - ⇒ Les impacts sur la ressource en eau (SYMISOA)
 - ⇒ Les impacts sur la santé (M. PERRIN, éco-infirmier)
 - ⇒ Débat
- Budget 600€ (intervenants) : proposition de prise en charge par le SYMISOA sur notre budget 'évènementiels'
- Proposition : inviter les élus des autres communes du SYMISOA (71 et 69) pour une 1ère sensibilisation
- Des conférences du même type seront organisées sur le reste du bassin par la suite

Accord à l'unanimité pour que le SYMISOA participe à l'organisation de cette conférence, que les élus de Saône et Loire et du Rhône y soient conviés, et que le syndicat prenne en charge les frais éventuels liés aux intervenants extérieurs.

5- Questions diverses

⇒ Décision modificative (DM2016-01)

N°Cptes	DESIGNATION	BP2016+ DM	DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<i>Section de fonctionnement</i>						
6226	Honoraires	70 800,00 €	5 000,00 €			
6237	Publications	4 000,00 €		5 000,00 €		
6618	Intérêt des autres dettes	5 000,00 €	3 000,00 €			
6615	Intérêts des comptes courants	0,00 €		3 000,00 €		
TOTAL			8 000,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL			0,00 €		0,00 €	

La DM n°1 au budget 2016 est acceptée à l'unanimité des membres présents.

⇒ Actualité des PAEC

- PAEC Beaujolais vert : 7 diagnostics d'exploitation réalisés
- PAEC Roannais : 4 diagnostics d'exploitation réalisés
- PAEC Sornin Brionnais : 5 diagnostics d'exploitation réalisés
- Les diagnostics terrain se sont bien passés
- Demande de formations complémentaires de la part des exploitants
- 6 exploitants ont retenu une MAEC ripisylve
- Complexité administrative...

⇒ Le prochain COMITE DE RIVIERE est fixé au jeudi 7 juillet à 14h, au siège de Charlieu Belmont Communauté à Charlieu.

⇒ Demande de l'AAPPMA de St Igny de Vers (restauration du plan d'eau de la Vendenesse) : les délégués prennent connaissance de la demande de l'AAPPMA de St Igny de Vers. Après échange de vues, ils indiquent que les travaux pour lesquels l'AAPPMA sollicite le SYMISOA ne sont pas de son ressort : le SYMISOA n'a pas pour vocation l'entretien des plans d'eau sur le bassin versant, mais la restauration morpho-écologique des rivières. Ils rappellent que cet entretien est à la charge des propriétaires des plans d'eau. A ce titre, une réponse négative sera faite à l'AAPPMA.

⇒ Les délégués sont informés d'une demande de formation des agents de l'équipe rivière qui souhaitent passer le permis poids lourds. Les délégués ne souhaitent pas donner une suite favorable à cette demande car ce permis n'est plus nécessaire pour les agents des collectivités. Ils rappellent que d'autres formations, utiles à la professionnalisation des agents de l'équipe, sont ou seront programmées dans les mois à venir.

Une visite de chantiers est proposée après la réunion : état initial du Sornin à St Maurice, avant l'effacement des 2 seuils aux Charmières / aménagements réalisés sur le Chandonnet à Pouilly/Charlieu

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

Compte rendu affiché le :
25/05/2016

